

Horaire : Jeudi, 8h30-11h30
Local : B-2285, Pavillon 3200 Jean-Brillant

Professeur : Patrick Fournier
Bureau : C-4044, Pavillon Lionel-Groulx
Disponibilité : Jeudi 13h00-16h00
Courriel : patrick.fournier@umontreal.ca
Site internet : patrick-fournier.com/f/POL1803.html

Approche et objectifs

Le cours a pour objectif d'initier les étudiant(e)s à l'analyse quantitative en science politique. Il traite principalement de la logique sous-jacente à l'utilisation de ces techniques de manière à en démontrer la pertinence analytique. Le cours vise plus spécifiquement à rendre les étudiant(e)s de meilleurs consommateurs (plus informés et plus critiques) des techniques quantitatives de base.

À la fin du cours, les étudiant(e)s devraient:

1. avoir acquis une connaissance pratique des techniques quantitatives de base et être en mesure d'en évaluer la portée et les limites,
2. être capable d'utiliser les techniques quantitatives de base pour effectuer des travaux d'analyse de données et être capable de rendre compte des résultats de ces travaux.

Pédagogie

L'apprentissage se fera à partir:

1. de lectures obligatoires,
2. de cours magistraux,
3. de séances d'exercices,
4. d'une séance au laboratoire de micro-informatique,
5. et de travaux pratiques.

Les lectures proviendront d'un seul manuel obligatoire:

William Fox (et Louis Imbeau), Statistiques sociales, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999.

Les étudiant(e)s devront se procurer cet ouvrage obligatoire à la succursale de la librairie de l'Université de Montréal située au Pavillon Jean-Brillant.

Évaluation

2 examens (questions objectives et petits problèmes)	35 x 2 = 70%
2 travaux pratiques (<u>maximum</u> de 2 étudiants par équipe)	15 x 2 = 30%

Calendrier

Septembre	6	Présentation du cours, concepts de base Lecture: Fox et Imbeau, Chapitre 1 (pages 3-30)
	13	Cours magistral: distributions, mesures de tendance centrale et de variation Lecture: Fox et Imbeau, Chapitres 2 (33-62), 3 (69-89) et 4 (91-103)
	20	Cours magistral court: inférence statistique, estimation Séance d'exercices: estimation d'une moyenne et d'un pourcentage Lecture: Fox et Imbeau, Chapitre 4 (105-117)
	27	Cours magistral: analyse bivariée, tableaux croisés Lecture: Fox et Imbeau, Chapitre 5 (123-147) Distribution du travail pratique #1
Octobre	4	Cours magistral court: gamma et chi-carré Séance d'exercices: gamma et chi-carré Lecture: Fox et Imbeau, Chapitres 6 (149-166) et 7 (169-170; 181-187)
	11	Cours magistral court: comparaison de moyennes Séance d'exercices: test t Lecture: Fox et Imbeau, Chapitre 8 (203-223)
	18	Examen intra (35 points) Remise du travail pratique #1 (15 points)
	25	Semaine de lecture [pas de cours]
Novembre	1	Cours magistral: analyse de variance Lecture: Fox et Imbeau, Chapitre 9 (227-249)
	8	Cours magistral: corrélation et régression linéaire bivariée Lecture: Fox et Imbeau, Chapitre 10 (253-284)
	15	Cours magistral: logique des contrôles, analyse des tableaux multivariés Lecture: Fox et Imbeau, Chapitre 11 (291-315)
	22	Cours magistral: régression linéaire multivariée Lecture: Fox et Imbeau, Chapitre 12 (319-336) Distribution du travail pratique #2
	29	Séance d'information sur l'acquisition des résultats pour certaines questions du travail pratique #2 (en classe)
Décembre	6	Cours magistral court: régressions logistique et multinomiale Séance d'exercices: estimation sur la base d'une équation de régression
	13	Examen final (35 points) Remise du travail pratique #2 (15 points)

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre se termine le 21 décembre 2018 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

En cas d'absence à un examen ou de retard dans la remise d'un travail, l'étudiant doit remplir le formulaire approprié et le remettre à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants (TGDE) responsable de son dossier dans les **7 jours ouvrables** suivant l'absence à un examen ou la date de remise d'un travail. Les formulaires sont disponibles sur le site web du [SAFIRE](#) ou auprès de la TGDE ou en cliquant sur les liens suivants : [Demande de délai pour la remise d'un travail](#), [Avis d'absence à un examen](#).

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 point de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

L'étudiant qui remet son travail après 12h00 (midi) est réputé avoir remis ce travail le matin du jour ouvrable qui suit, à l'ouverture des bureaux, et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard. La boîte de dépôt des travaux à l'entrée du département (à côté du C-4006) est dépouillée à 12h00 (midi) précises tous les jours ouvrables.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :

Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <http://harcelement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-je-vis-du-harcelement/>

Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :

<http://harcelement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-on-se-confie-a-moi-ou-si-je-suis-temoin-de-harcelement/>

Pour toute autre question : <http://harcelement.umontreal.ca/>

Bibliothécaire

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). Vous êtes invités aussi à visiter sa page internet, *Ressources en Science politique* (<http://www.bib.umontreal.ca/SS/pol/>).
